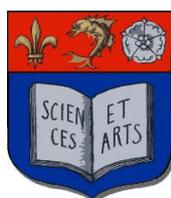


Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N°10 / Décembre 2020

Le Président de l'Académie, le Vice-Président et les membres du Bureau adressent à tous les membres de notre Compagnie leurs meilleurs vœux de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Éditorial du Vice-Président

Écosystème

En écologie, un écosystème est un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants en interrelation (biocénose) avec son environnement (biotope). Dixit Wikipédia¹. Le terme « écosystème » naît en 1935 sous la plume d'Arthur George Tansley². Avec leurs interactions mutuelles et avec leur biotope, les espèces transforment l'écosystème qui évolue ainsi avec le temps. Il s'agit d'un ensemble dynamique issu d'une coévolution entre les espèces et leur habitat.

On trouve de plus en plus d'usages métaphoriques de l'écosystème pour désigner un ensemble d'entités qui interagissent dans un environnement. Ainsi des concepts modélisateurs utilisent l'approche écosystémique. En économie, un écosystème est constitué d'un regroupement d'entreprises d'une filière et de leurs parties prenantes (clients, employés, fournisseurs, sous-traitants, pouvoirs publics...), qui ont en commun un projet de développement dans le temps, encadré par des engagements pris les uns envers les autres. L'écosystème fonctionne si tous ses acteurs gagnent à collaborer.

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cosyst%C3%A8me>.

² Patrick Blandin, « La diversité du vivant avant (et après) la biodiversité: repères historiques et épistémologiques », dans Casetta E, Delors J, La biodiversité Enjeux philosophiques, éthiques et scientifiques, Paris, Editions Matériologiques, 2014.

Dans notre société très évolutive la complexité sociale incite les acteurs à comprendre l'environnement dans lesquels ils évoluent et par analogie à chercher des modèles qui puissent fournir des solutions de survie.

À Grenoble, sous l'égide de l'Alliance Université Entreprise de Grenoble (AUEG), l'Université Inter-Âges du Dauphiné (UIAD), l'association des médecins retraités de l'Isère (MR38), le Technopole Alpes Santé à domicile et Autonomie (TASDA) en lien avec le Conseil Départemental de l'Isère, travaillent ensemble sur l'Ecosystème Bien Vieillir. « Notre organisation est un acteur de confiance qui contribue à améliorer la vie des personnes âgées dans le territoire en faisant la promotion de meilleurs soins de santé et services sociaux, en valorisant la prévention et l'information en santé » déclarent ses promoteurs le 29 janvier 2020. Le président de l'AUEG, le Professeur Malek Bouhaouala économiste de l'UGA est un expert des écosystèmes et a initié le développement avec succès d'un écosystème du développement des sports de montagne en Auvergne-Rhône-Alpes^{3 4}.

Il y a bientôt 250 ans l'organisation qui deviendra l'Académie Delphinale représentait sans doute à elle seule l'écosystème culturel dauphinois ou en tous cas grenoblois, en rassemblant dans l'espace et au cours des années, des personnalités représentatives des espaces culturels, littéraires, artistiques, patrimoniaux, universitaires, judiciaires, militaires, administratifs, religieux, économiques puis scientifiques et techniques.

Démographique, économique, sociale, économique, scientifique et technique, la transition que traverse le monde et que nous traversons met objectivement en difficultés notre Académie. Sans évoquer le bouquet de la crise sanitaire. Malgré la qualité de ses membres notre Académie manque de ressources, de moyens et plus encore de notoriété. De très nombreuses organisations peuvent revendiquer des activités identiques ou proches des nôtres, avec parfois des moyens et une efficacité supérieurs. Alors quelle est la substantifique moelle ou « l'ADN » de notre Académie Delphinale ? Quelle est sa spécificité ? La métaphore du radeau de survie n'est pas excessive, mais depuis Alain Bombard, on sait que ces radeaux fonctionnent plutôt bien. Reste à comprendre et prévoir. Notre comité de prospective confié en 2019 à un ex-président d'Université, notre confrère Bernard Pouyet, par le Président Jacques Boucharlat et le Vice-Président Pierre Dell'Accio, poursuit son travail avec le soutien de notre Président Gilles-Marie Moreau et son équipe. Les travaux de ce Comité ont intégré la notion d'écosystème dans une perspective associative, culturelle, patrimoniale, sociale, scientifique et technique.

La question est à présent d'obtenir au sein de notre confrérie une vision collective de la situation et de l'avenir en plaçant, et si possible en centrant notre Académie au sein d'un écosystème. Lequel ? Un écosystème culturel ? Un écosystème historique et patrimonial ? Un écosystème académique au sens universitaire ? Un écosystème social ? Un écosystème scientifique ? Un écosystème de réseaux culturels impliquant tout cela ?

³ <https://www.euromontana.org/wp-content/uploads/2019/11/Euromontana-20-11-2019-BOUHAOUALA.pdf>.

⁴ L'Ecosystème socio-Économique du tourisme sportif de montagne et l'innovation collaborative. Conférence Euromontana. Équilibres territoriaux. Bruxelles, 20 novembre 2019 (LABEX ITEM (ANR-10-LABX-50-01)).

L'enjeu est là et les événements festifs du deux cent cinquantième, doivent au-delà des commémorations, nous donner l'élan du rebond. Nous sommes tous et toutes concernés. L'histoire dira si chacun, chacune, tous et toutes, nous les académiciens et académiciennes de 2021, avons su inclure l'Académie dans la modernité.

Le Vice-Président, Alain FRANCO

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et tous.



**Samedi
12 décembre
(14h30)**

**Visioconférence
Zoom⁵.**

- M. Alain Marmonier : « L'interféromètre du plateau de Bure : un regard dauphinois sur l'univers ».
- M. Yves Armand : « Les secrétaires perpétuels de l'Académie Delphinale » (II).
- M. Gilles-Marie Moreau : « La pompe funèbre de Louis XIV à Grenoble (2 décembre 1715) » (courte communication).

Réunions statutaires de l'Académie

Le Bureau de l'Académie se réunira par visioconférence le mardi 15 décembre 2020 à 17 heures.

Comité de prospective

La prochaine réunion du Comité de prospective aura lieu mardi 19 janvier 2021 à 17 heures⁶.

⁵ <https://us02web.zoom.us/j/85983678265?pwd=bmxVQWw0N1E3YzNZbldzUDZMZz09>

ID de réunion : 859 8367 8265

Code secret : 424761.

⁶ Cette réunion se tiendra vraisemblablement en visioconférence.

Bulletin 2020

Le bulletin 2020 est paru, il a été envoyé à tous les membres titulaires et associés, ainsi qu'aux abonnés. Il peut être commandé en librairie, ou directement à notre éditeur, les Presses Universitaires de Grenoble, à l'adresse suivante : <https://www.pug.fr/produit/1882/9782706149887/bulletin-de-l-academie-delphinale-n-1>.

Plus d'information sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/61-bulletin-de-l-academie>.

Nécrologie

Nous avons appris le décès de M. Yves Deshairs, membre titulaire, survenu le 27 novembre 2020, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie a eu lieu samedi 5 décembre à 17 heures, au centre funéraire de La Tronche.

L'Académie rendra hommage très prochainement à cet estimé confrère, mais adresse dès à présent à sa famille et à ses proches l'expression de ses sincères condoléances.

Archives du général Barthez

Les enfants du général Alban Barthez, Président de 2002 à 2004, ont fait don à l'Académie d'un certain nombre de documents et d'archives concernant notre Compagnie. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Conférence CNA

L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier publie une « conférence hors-programme », donnée par M. Bernard Bourrié, docteur ès sciences, sur la question du vaccin contre la Covid-19. Cette conférence a pour titre : « Le vaccin contre le Sras-cov-2 : une lumière au bout de la nuit ».

Elle est en accès sur le site YouTube, en utilisant le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=GArB2mngCAs>.

Chroniques delphinales : On a encore oublié Jean-François Champollion !

Les Grenoblois pressés qui traversent la place de Verdun ne lèvent pas souvent la tête pour contempler la belle façade de la Préfecture de l'Isère sur laquelle ont été installés dix bustes de Dauphinois célèbres. L'architecte du bâtiment, le célèbre Questel, avait aménagé au premier étage une loggia centrale que flanquent de chaque côté quatre fenêtres : il en résultait dix emplacements dans lesquels on trouva judicieux de placer les bustes d'une dizaine de personnages qui ont marqué l'histoire de notre province. Dès 1866, les choses se mettent en place.

Mais qui dressa la liste des célébrités qui auront l'honneur d'ornez la façade de la Préfecture pour l'éternité ?

Le 11 juillet 1866, le surintendant des Beaux-Arts retenait Bayard et Dode de la Brunerie et pour les huit autres proposait de se rallier à la liste établie par Questel, à savoir : Lesdiguières, Abel Servien, Hugues de Lionne, le cardinal de Tencin, Vaucanson, Condillac, Barnave et Mounier.

Notons au passage que l'Académie Delphinale ne fut pas consultée. Le cardinal de Tencin suscita presque aussitôt de fortes réticences. Dès le 23 août 1866, Tencin disparaissait de la liste. Dix des bustes furent confiés à des artistes parisiens membres de l'Institut. La pierre utilisée fut le calcaire de l'Échaillon et chaque bloc revint à 948 F pièce.

À Grenoble, Irvoy fut chargé de façonner les bustes de Lesdiguières, Bayard et Barnave. Le transport des blocs ne coûta que 12 F 30 y compris les droits d'octroi !

La liste initiale comprend deux diplomates : Servien et Lionne ; un homme d'Église : le cardinal de Tencin (qui sera rayé de la liste par la suite et remplacé par le général Marchand) ; un philosophe : Condillac ; deux hommes politiques : Mounier et Barnave ; un fabricant d'automates : Vaucanson ; trois hommes d'épée : Bayard, Lesdiguières et le maréchal Dode de la Brunerie.

Les bustes furent confiés aux artistes suivants :

Servien à M. Halon ; Lionne à M. Roulet ; Condillac à M. Anvray ; Mounier à M. Rubin ; Marchand à M. Garnier ; Bayard, Lesdiguières et Barnave à M. Irvoy.

Nous n'avons pas le nom des artistes qui ont statufié Vaucanson et le maréchal Dode. Deux seulement de ces sculpteurs étaient Grenoblois, Rubin et Irvoy. Pour examiner à loisir des bustes, il faut se mettre sur la chaussée, mais la circulation automobile nous en dissuade impérieusement. En 1876, Questel publia un très bel album relatif à la Préfecture de l'Isère ;

une des gravures représente la façade et les dix personnages représentés. Une omission demeure inexplicable, celle de Champollion, mort en 1831.

Nous sommes toujours dans le domaine de l'ingratitude des Grenoblois. Berlioz aussi n'a pas trouvé sa place.

Mais il est vrai qu'il est mort en 1869. Et pas davantage Stendhal mort en 1842 et qui n'était pas encore célèbre.

Nous pourrions nous amuser à meubler les dix socles de la façade en cette année 2020. Excellent passe-temps. Quels Dauphinois mériteraient aujourd'hui de passer à la postérité ? Chiche !

Yves ARMAND

Documents consultés :

Robert Bornecque : *La place de Verdun et son cadre architectural*, 1988, 86-97

Le lieutenant-colonel de Guillebon, Notes sur les *Bustes des dauphinois célèbres qui ornent la façade de la préfecture de l'Isère*, Bulletin AD – 1934, 6^e série – Tome 5 p. 134 à 138.

Bibliographie dauphinoise

Noëlle Deflou-Leca et François Demotz (sous la direction de) : ***Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du Nord : Ve-XVe siècle***. Presses Universitaires de Rennes, 2020. 349 p., 28 €.

Cet ouvrage nous propose les actes d'un colloque tenu au château de Ripaille en 2015. Il présente un vaste panorama de la fondation et du développement des établissements religieux dans les Alpes du Nord durant tout le Moyen Âge, panorama à la fois thématique (formes de vie communautaire mais aussi érémitique), et géographique (du Valais au Bugey et de la Savoie au nord du Dauphiné, sans oublier le versant italien des Alpes nord-occidentales, et avec un focus sur le Chablais). On notera d'emblée la prédominance des établissements masculins, exception faite toutefois des chartreuses féminines.

À tout seigneur tout honneur, l'épopée monastique débute par les grandes fondations du haut Moyen Âge : Saint-Maurice d'Agaune (abordée sous l'angle de l'histoire, mais aussi de l'archéologie), Saint-Gall, Einsiedeln... Pour autant, à l'époque carolingienne, on trouve encore peu d'établissements monastiques dans les Alpes. Mais survient une efflorescence que l'on peut qualifier de pré-grégorienne, à partir de la fin du X^e siècle jusqu'à la fin du siècle suivant, sous l'impulsion des évêques mais aussi des princes laïcs ; après quoi l'on observe une nouvelle vague de fondations, cette fois à partir de la fin du XI^e siècle, dans laquelle, aux grandes communautés déjà existantes (Cluny, Saint-Chaffre...), s'ajoutent les fondations de nouvelles congrégations, dont nous pourrions remarquer que certaines sont dauphinoises : chartreux, ordre de Chalais, Saint-Martin de Miséré, Saint-Jeoire, ou encore les futurs

Antonins dans le diocèse de Vienne. On note à cet égard des cartes très éclairantes dans l'article de Laurent Ripart, ainsi que dans celui de Noëlle Deflou-Leca. Dans ce dernier, les cartes présentées permettent ainsi de suivre le développement des réguliers dans le diocèse de Grenoble : trois établissements religieux seulement vers 1020 ; puis une douzaine vers 1080, au moment où saint Hugues débute son épiscopat ; 41 établissements à la fin de son pontificat vers 1032 ; et 54 établissements vers 1200.

L'ouvrage n'oublie pas d'évoquer l'importance de la spécificité du milieu alpin, à travers par exemple la corrélation entre les lieux d'implantation et les grandes voies de passage et de franchissement même si, à partir de la fin du XI^e siècle, on voit les communautés religieuses investir les hautes vallées et les massifs.

L'archivistique n'est pas omise, avec d'intéressantes réflexions sur les modalités de dispersion de trois chartriers du diocèse de Genève, et sur les façons dont on peut les reconstituer, au moins partiellement.

L'ouvrage a été coordonné par Noëlle Deflou-Leca, maître de conférences en histoire du Moyen Âge à l'Université Grenoble-Alpes, et François Demotz, spécialiste du royaume de Bourgogne transjurane et fils d'un célèbre historien de la Savoie médiévale. Ce livre de haute volée, mais qui reste accessible au plus grand nombre, permet de remettre en lumière des aspects parfois négligés du Moyen Âge alpin.

Gilles-Marie MOREAU

55^e anniversaire de *Patrimoine et Développement*

L'Académie Delphinale adresse ses vœux chaleureux à l'association *Patrimoine et Développement du grand Grenoble*, qui fête cette année son 55^e anniversaire. Cette association œuvre depuis plus d'un demi-siècle au service du patrimoine historique de l'ancienne capitale du Dauphiné, et cultive depuis ses origines de nombreux liens avec notre Compagnie. Son actuel président, M. Claude Ferradou, est d'ailleurs membre titulaire de l'Académie.

Nous lui souhaitons de continuer très longtemps encore son œuvre si utile au service du patrimoine.

Cotisations

Montant des cotisations 2020 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est vivement recommandé de régler la cotisation annuelle **au cours du premier trimestre de l'année** pour éviter la lettre de rappel et l'interruption du Bulletin.

Le Bureau de l'Académie se permet d'attirer l'attention de ses membres, titulaires et associés, sur le fait que notre Compagnie vit principalement de leurs cotisations. Dans la situation difficile que nous traversons, il est d'autant plus vital que chacun manifeste par son **adhésion effective** son soutien à la pérennité de notre Compagnie.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2020.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

Site Internet

Le **site Internet de l'Académie** a récemment fait peau neuve. Il contient de nombreuses informations sur les activités et sur l'histoire de l'Académie et du Dauphiné, et nous vous invitons à le consulter et à le faire connaître : www.academiedelphinale.com.

Courrier adressé à l'Académie

Il est rappelé que le courrier adressé personnellement au Secrétaire Perpétuel et impersonnellement à l'Académie Delphinale doit, à titre transitoire, depuis le 1^{er} avril 2020, être envoyé à l'adresse suivante :

M. Yves Armand, Secrétaire Perpétuel, 6 rue Fantin-Latour, 38000 Grenoble.

L'adresse de M. le Trésorier reste inchangée.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : M. Yves Armand, Secrétaire perpétuel.

Composition et mise en page : M. Gilles-Marie Moreau, Président.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact (**attention : nouvelle adresse postale, depuis le 1^{er} juillet 2020 !**) :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

Secrétariat :

Mme de Rosa, 06 10 92 98 59

evelynederosa@free.fr

